Journalisme police - justice

ECTS : 3

Enseignant responsable : Pascale COLISSON

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

Initiation au fonctionnement du système judiciaire, de l'enquête pénale, principes fondamentaux de la rubrique judiciaire, techniques et principes de reportage et d'écriture. Comment travaillent les magistrats et les enquêteurs, quelles sont les différentes juridictions et les services enquêteurs, de quelle façon se déroule la procédure judiciaire, quelle est la place de la victime dans ladite procédure, quels sont les droits des prévenus et accusés (selon les juridictions de jugement), déroulé du procès, droits et devoirs des journalistes. Des personnalités du monde la police-justice (avocats et avocates, policiers et policières, procureur et procureure...) interviennent dans le cadre de l'enseignement pour apporter leur éclairage et leur expérience.

Compétences à acquérir :

- Compréhension de l'enquête pénale et du rôle du journalisme (droits et devoirs).
- Maîtrise des bases du reportage judiciaire et des faits divers.
- Connaissance du vocabulaire et des institutions judiciaires, du suivi d'un procès et de la rédaction d'une chronique.
- Connaissance du système judiciaire français.

Pré-requis recommandés

Connaissances générales de droit.

Mode de contrôle des connaissances :

Questionnaire de vérification des connaissances. Travail pratique au tribunal sur des comparutions immédiates et travail de terrain sur un fait divers.

Bibliographie, lectures recommandées :

• Code de déontologie de la police nationale et de la gendarmerie nationale :https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Deontologie
• Les grands principes de la justice : https://www.justice.gouv.fr/justice-france/fondements-principes/grands-principes-justice
• Rubrique Faits divers, Patricia Tourancheau, Ed Seuil, 2025

Document susceptible de mise à jour - 04/11/2026
Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16